



## REGLEMENT

### Horaires :

Dimanche, Lundi, Mercredi et jeudi de 7H45 à 16H45.

Mardi de 7H45 à 11H45 (pas de cantine ce jour ce jour là).

**\*L'école ouvre ses portes : A 7H45 nous accueillons les enfants jusqu'à 9H00.**

Au-delà de 9H00, La porte de l'école sera fermée, afin de permettre à nos enfants de débiter les différentes activités dans le calme.

**A la sortie (pour faciliter le stationnement devant l'école, nous ouvrons les portes à 15H45), nous vous prions de prendre rapidement votre enfant et ne pas rester dans l'école.**

L'école ferme à (16H45).

**\*Le badge sera exigé à toute personne qui se présentera pour prendre votre enfant à la sortie en votre absence.**

**\*Un cahier de correspondance sera remis régulièrement à votre enfant, il sert de liaison entre la famille et l'école, il véhicule toutes les informations concernant l'école, il doit impérativement être signé et rapporté à l'école.**

**\*La scolarité se règle d'avance par trimestre frais d'inscription inclus avant le 5 de chaque échéance.**

Nous vous rappelons que les frais d'inscriptions et le trimestre ne sont pas remboursables.

### **Le règlement se fera comme suit :**

**-1<sup>ère</sup> trimestre : le 5 Mai (frais d'inscription inclus).**

**-2<sup>ème</sup> trimestre : le 5 Décembre.**

**-3<sup>ème</sup> trimestre : le 5 Mars.**

Prière de noter que tout trimestre commencé devra être réglé dans son intégralité et en cas de retard des pénalités seront exigées.

Le : .....

**Signature des parents**

**La Directrice  
Mme Odette BONNET.**